



MASON GRAPHITE INC.

**Rapport de gestion – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020**

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

Le présent rapport de gestion (« Rapport de gestion ») de Mason Graphite Inc. (« nous », « notre », « nos », « Mason Graphite », la « Compagnie », « LLG » ou la « Société ») concerne les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020 (« États financiers »). Sauf indication contraire, le présent Rapport de gestion fait état de nos activités jusqu'au 27 mai 2021. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« NIIF ou IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ou CNCI »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs.

Sauf indication contraire, les montants présentés dans le présent rapport sont en dollars canadiens. Des renseignements complémentaires, notamment nos communiqués de presse, ont été déposés électroniquement à l'aide du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). On peut les consulter sur la page de notre profil à www.sedar.com.

AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent Rapport de gestion contient des « renseignements prospectifs », notamment, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux cibles à atteindre pour réussir la mise en valeur du projet du Lac Guéret, à l'obtention du financement, aux résultats financiers futurs ou à la performance d'exploitation à venir de la Société et de ses projets, aux cours futurs du graphite et aux rapports futurs entre l'offre et la demande en graphite, aux estimations des réserves et ressources de minerai et à la réalisation de ces estimations, aux calendriers et projections de la production à venir, aux coûts de production, aux dépenses d'investissement, d'exploitation et de prospection, aux calendriers de mise en valeur de gisements nouveaux ou existants et aux frais s'y rapportant, aux calendriers des travaux de prospection futurs et aux frais s'y rapportant, aux besoins de fonds supplémentaires, au fait que la direction estime que la Société disposera de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements au cours des douze prochains mois, à la réglementation gouvernementale applicable au secteur minier, aux risques d'ordre environnemental, aux dépenses de réclamation, au succès de l'exploitation minière, à l'octroi à la Société des permis nécessaires, aux estimations de rendement économique et au potentiel de croissance. De manière générale, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à leur champ lexical : planifier, projeter, prévoir, budgéter, attendre, estimer, tenter, anticiper ou ne pas anticiper, croire, etc., ainsi que tout dérivé nominal, adjectival ou d'autre nature de l'un ou l'autre de ces verbes, quelle que soit la forme (positive ou négative), le mode (indicatif ou conditionnel) ou le temps (présent ou futur) de leur énonciation (p. ex., certains événements, résultats ou mesures peuvent ou pourraient être ou seront entrepris, accomplis ou observés). Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Certains énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats et réalisations et le rendement réel de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats et réalisations et du rendement futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Malgré l'achèvement d'une étude préliminaire et une étude de faisabilité positive, rien ne peut garantir la mise en production du projet du Lac Guéret ainsi que le projet de produits à valeur ajoutée. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent les résultats réels des activités de mise en valeur, les retards dans l'exécution du projet; l'incapacité à réunir les fonds nécessaires au franchissement des étapes de mise en valeur et d'achèvement du projet, les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, l'évolution des cours des métaux; l'accès à d'autres sources d'approvisionnement en graphite ou à des métaux de remplacement, la récupération réelle du graphite, les conclusions des évaluations économiques, la révision des paramètres du projet à mesure que celui-ci se précise, les dépenses d'investissement à venir de la Société, les variations éventuelles de la teneur en minerai ou des taux de récupération de minerai, le risque que l'usine, l'équipement ou les procédés d'exploitation ne fonctionnent pas comme prévu, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique,

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention de l'aval des pouvoirs publics, dans l'obtention des permis requis ou dans la réalisation des travaux de mise en valeur ou de construction, l'épidémie de la COVID-19 étant déclarée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé au cours de l'année 2020, ainsi que les autres facteurs décrits à la rubrique « *Risque et incertitudes* ». Ces énoncés prospectifs se fondent aussi sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses d'ordre matériel, notamment : l'accès au financement à des taux et selon des modalités acceptables pour la Société, les cours futurs du graphite, l'octroi à la Société des permis nécessaires et la mise en valeur du projet conformément aux attentes de la Société, les cours des devises étrangères, le prix et la disponibilité de l'équipement, le respect des délais convenus de livraison ou prestation des biens et services par toutes les parties liées par contrat, l'obtention en temps opportun du crédit d'impôt courant à recevoir du gouvernement du Québec, la bonne marche, le progrès ou l'aboutissement en temps opportun des négociations contractuelles en cours, et enfin l'absence de tout problème d'ordre géologique ou technique inhabituel. Bien que la Société mette tout en œuvre pour cerner les principaux facteurs pouvant être à l'origine d'écarts importants entre les actions, les événements et les résultats décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'atteinte de ceux qui sont anticipés, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent Rapport de gestion. La Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements ou de résultats à venir ou autrement, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'est nullement garanti que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer considérablement de ceux qui y sont prévus.

Consentement de personnes qualifiées

Jean L'Heureux, ing., M. Ing., Chef de l'exploitation pour Mason Graphite, est une Personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données scientifiques et techniques présentées dans ce rapport de gestion et l'a lu et approuvé.

Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,5 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,0 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,5 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 5 décembre 2018. Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 septembre 2015 (amendée le 29 février 2016 et mise à jour le 12 décembre 2018) et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,0 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL

Mason Graphite se consacre principalement au développement du gisement de graphite du Lac Guéret, un gisement dont elle détient 100 % des droits. Sa principale priorité est le développement de cette propriété. La Société dispose d'un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Guéret. En parallèle, la Société développe des produits à valeur ajoutée à partir du concentré provenant du Lac Guéret.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

A) CORPORATIF

Le 29 décembre 2020, lors de l'assemblée générale des actionnaires, un nouveau conseil d'administration a été mis en place. Les nouveaux membres sont : M. Simon Marcotte, M. Nav Dhaliwal, M. Roy McDowall et M. Tayfun Eldem. Ceux-ci s'ajoutent à M. Fahad Al-Tamimi et M. Peter Damouni qui étaient déjà en place. M. Fahad Al-Tamimi a été nommé en tant que Président du conseil d'administration et M. Peter Damouni et M. Simon Marcotte en tant qu'administrateurs exécutifs de la Société.

B) PROJET DU LAC GUÉRET – PREMIÈRE TRANSFORMATION

Mason Graphite détient 100 % des droits du gisement de graphite du Lac Guéret situé dans la région de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec. Le projet du lac Guéret consiste en la construction et l'exploitation d'une mine à ciel ouvert au lac Guéret, à 285 km au nord de Baie-Comeau, et d'un concentrateur situé à Baie-Comeau. La capacité totale projetée de concentré de graphite est de 52 000 tonnes par an. Le graphite produit sera vendu à diverses applications telles que les réfractaires, les pièces de friction automobiles, les retardateurs de flamme, la gestion thermique, etc.

C) PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE – DEUXIÈME TRANSFORMATION

En parallèle du projet de première transformation, la Société développe des produits à valeur ajoutée, basés sur le concentré de la première transformation. Les produits à valeur ajoutée sont utilisés dans des applications plus avancées, ont des spécifications plus strictes et des prix de vente et une rentabilité plus élevés.

Le produit principal de la gamme de produits à valeur ajoutée est le graphite purifié sphérique enduit («GNSE»). Ce matériau est utilisé pour fabriquer les anodes des batteries lithium-ion («LIB»), utilisées pour alimenter les véhicules électriques, les téléphones portables et autres appareils portables ainsi que le stockage stationnaire d'énergie.

Ces différents grades GNSE ont été développés à partir du concentré de graphite naturel de Mason Graphite (<106 µm, obtenu via des productions pilotes du minerai du Lac Guéret) comme matière première et répondent aux exigences de l'industrie :

- Masse volumique apparente tapée supérieure à 1 g/cm³ ;
- Pureté supérieure à 99,95% de carbone ;
- Capacité réversible entre 355 et 360 mAh/g (milliampères-heure par gramme, pour laquelle la capacité maximale théorique est de 372) ;
- Distribution granulométrique adéquate de 10 à 30 µm ;
- Facteur de forme approprié, forme, taille et volume des particules ; et
- Surface spécifique inférieure à 3 m²/g.

Des microphotographies des grades GNSE de Mason Graphite sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.masongraphite.com/projects/photo-gallery/default.aspx>

Installation de production pilote GNSE

Mason Graphite utilise une usine pilote de mise en forme, soit de micronisation – sphéronisation – classification. Cette usine pilote, installée dans la région de la Ville de Québec, sert à produire des échantillons de graphite sphérique en grandes quantités pour des clients potentiels avec lesquels la Société est en discussion. Cette usine permet de réduire significativement les délais de mise à disposition des échantillons et d'adapter les propriétés des produits aux spécifications très diversifiées des utilisateurs.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

Depuis le début de ces travaux, la Société a encouru les dépenses suivantes :

	Produits de graphite à valeur ajoutée (\$)		
	Dépenses	Aides gouvernementales	Nettes
Pour l'exercice clos le 30 juin 2015	229 246	41 000	188 246
Pour l'exercice clos le 30 juin 2016	30 552	9 000	21 552
Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	1 107 683	290 936	816 747
Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	1 068 132	334 366	733 766
Pour l'exercice clos le 30 juin 2019	1 816 527	280 813	1 535 714
Pour l'exercice clos le 30 juin 2020	1 903 437	204 853	1 698 584
Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2021	1 220 915	155 580	1 065 335
	8 206 428	1 469 003	6 737 425

E) PROJET LAC GUÉRET - INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, GESTION ET CONSTRUCTION

En attente que le financement de la construction du projet Lac Guéret soit complété, la majorité des activités liées à ce projet, à l'exception des activités liées aux autorisations et permis, ont été mises en suspens. Du moment que le financement sera complété, la direction de Mason Graphite reprendra l'exécution du projet. Sous la direction du nouveau Conseil d'Administration, la Société a réaffirmé son engagement à réaccélérer le développement du projet de première transformation, tout en gardant la même stratégie de création de valeur aux actionnaires avec l'avancement de son projet de 2e transformation. L'objectif est de créer de la valeur et de limiter la dilution des capitaux propres résultant du financement de la construction de son projet de première transformation.

Après avoir évalué les modèles habituels de gestion de construction, Mason Graphite a opté pour une approche dite de « propriétaire-constructeur », approche par laquelle la Société gère elle-même la construction via une équipe intégrée. Cette façon de faire a comme avantages de maintenir le contrôle au sein de la Société tout en renforçant l'esprit d'appartenance de l'équipe au projet. Et depuis sa création, cette implication directe et totale dans le projet a toujours été un des piliers de l'identité de Mason Graphite.

Ingénierie et construction :

- BBA Inc., basée à Montréal, Québec, en tant que bureau d'ingénierie principal, appuyée par Soutex Inc. de Québec, Québec (ingénierie des procédés), Groupe TDA Construction Inc. de Baie-Comeau, Québec (ingénierie des chemins forestiers et du camp minier) et WSP Québec et Baie-Comeau, Québec (ingénierie de la mine) ont en grande partie achevé l'ingénierie détaillée des secteurs et disciplines suivants : mine, procédé de concentration, génie civil, béton, structure et mécanique. L'ingénierie, toutes disciplines confondues, est à 76% d'avancement (environ 65 000 heures).
- La Société maintient tous les permis nécessaires pour le départ de la construction du concentrateur.
- Le 12 décembre 2018, Mason Graphite communiquait la finalisation et le dépôt du rapport technique 43-101. La préparation de l'étude a été dirigée par Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

- Les six broyeurs, équipements principaux du procédé de traitement, ont été livrés à Baie-Comeau en février 2019. Les deux filtres-presses ont aussi été livrés à Baie-Comeau en mai 2019 et la fabrication des 3 épaisseur a été complétée à Baie-Comeau.
- Des travaux de recherche et développement sur la gestion des stériles et résidus, qui sont potentiellement générateurs acides, ont été lancés et se poursuivent avec différents partenaires.

En avril 2019, Mason Graphite a aussi fait l'acquisition d'un terrain à Baie-Comeau, pour y installer ses installations de procédé de concentration, par ce fait, la Société devient officiellement un citoyen corporatif de la municipalité.

F) ACCEPTATION SOCIALE ET RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Le projet du Lac Guéret bénéficie d'une forte acceptabilité sociale et d'un soutien des communautés locales.

La Société et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé en juin 2017 l'entente Mushalakan, une entente portant sur les répercussions et les avantages (« ERA ») pour la construction et l'opération du projet Lac Guéret (mine de Lac Guéret et concentrateur de Baie-Comeau). Dans le cadre de cette entente, les deux parties s'engagent à développer une stratégie spécifique de formation et d'emploi pour les Pessamiulnut (membres de la communauté innue de Pessamit). De plus, cette entente permettra aux Innus de Pessamit de participer concrètement au projet, à travers des opportunités d'affaires et garantira des bénéfices financiers et socio-économiques justes et équitables.

2. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020

La Société a totalisé une perte de 2 224 634 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Cela se compare à une perte de 39 857 871 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020 pour une variation de 37 633 237 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Trimestre clos le 31 mars 2021 \$	Trimestre clos le 31 mars 2020 \$	Variance \$	
Salaires et honoraires de consultation	263 248	520 845	(257 597)	Pour le trimestre clos le 31 mars 2020 une indemnité de fin de contrat avait été versée.
Frais d'honoraires professionnels	382 101	74 710	307 391	La Société a été engagée dans une lutte de procuracy ce qui a entraîné des frais légaux et de plusieurs conseillers spéciaux.
Rémunération fondée sur des actions	917 943	2 875	915 068	Pendant la période courante, 6 925 000 options ont été versés.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
 Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
 (en dollars canadiens)

Frais d'étude sur les produits de graphite à valeur ajoutée	390 979	576 300	(185 321)	Tel que prévu, la Société a engagé moins de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de ce trimestre comparativement au trimestre de 2020.
Charge pour perte de valeur	-	38 863 710	(38 863 710)	Au 31 mars 2020, suite au test de dépréciation de ses actifs non-financiers, la Société a enregistré une charge pour perte de valeur de 39M\$ étant donné que sa valeur comptable dépassait sa valeur recouvrable estimative.
Aides gouvernementales	-	(139 459)	139 459	La Société n'a reçu aucune aide gouvernementale au cours du trimestre courant. Comparativement au trimestre correspondant de 2020 la Société avait reçu son crédit d'impôt minier pour l'année 2019 et son crédit de R&D pour 2020.
Entretien et maintien du projet Lac Guéret	87 919	-	87 919	Au cours du trimestre se terminant le 31 mars 2021, tous les frais liés au maintien du projet du Lac Guéret sont comptabilisés à la dépense, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2020 où ils étaient capitalisés dans les immobilisations.
Autres charges et produits	223 093	185 447	37 646	Augmentation nette non significative des autres charges et produits.
Total	2 224 634	39 857 871	(37 633 237)	

Comparaison des périodes de neuf mois closes les 31 mars 2021 et 2020

La Société a totalisé une perte de 5 711 157 \$ pour la période de neuf mois clos le 31 mars 2021. Cela se compare à une perte de 22 147 532 \$ pour la période de neuf mois clos le 31 mars 2020 pour une variation de 16 436 375 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Période de neuf mois close le 31 mars 2021 \$	Période de neuf mois close le 31 mars 2020 \$	Variance \$	
Salaires et honoraires de consultation	612 777	1 162 205	(549 428)	Pour la période de 9 mois close le 31 mars 2021, aucune rémunération pour le poste de président et chef de la direction pour une période de 6 mois sur 9 mois. De plus, les effectifs sont réduits si nous comparons à la période correspondante de 2020.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

Frais d'honoraires professionnels	1 959 497	346 589	1 612 908	La Société a été engagée dans une lutte de procuration ce qui a entraîné des frais légaux et de plusieurs conseillers spéciaux.
Rémunération fondée sur des actions	917 943	24 438	893 505	Pendant la période courante, 6 925 000 options ont été versés.
Charge pour perte de valeur	-	38 863 710	(38 863 710)	Au 31 mars 2020, suite au test de dépréciation de ses actifs, la Société a enregistré une charge pour perte de valeur de 39M\$ étant donné que sa valeur comptable dépassait sa valeur recouvrable estimative.
Entretien et maintien du projet Lac Guéret	851 718	-	851 718	Au cours de la période de neuf mois se terminant le 31 mars 2021, tous les frais liés au maintien du projet du Lac Guéret sont comptabilisés à la dépense, comparativement à la période de neuf mois correspondante de l'exercice 2020 où ils étaient capitalisés dans les immobilisations.
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	-	374 015	(374 015)	La Société a disposé de son placement dans NanoXplore le 9 septembre 2019.
Perte nette (gain net) sur actifs financiers		(261 000)	261 000	Depuis mars 2020, la Société ne détient plus aucun bon de souscription. Pour le semestre 2019, la Société avait exercé ses bons de souscription en date du 2 août 2019.
Profit à la dilution d'une entreprise associée	-	583 600	(583 600)	Le 9 septembre 2019 la Société a disposé de son placement dans NanoXplore.
Gain net sur disposition d'une participation d'une entreprise associée	-	(20 057 682)	20 057 682	Au cours de la période de neuf mois se terminant le 31 mars 2020, la Société a vendu sa participation dans NanoXplore, générant un gain sur disposition d'une participation dans une entreprise associée d'environ 20M\$.
Produits financiers	(131 823)	(397 834)	266 011	La diminution de l'encaisse joint à la diminution des taux d'intérêt explique la réduction des produits financiers entre les deux périodes de 9 mois closes les 31 mars 2021 et 31 mars 2020.
Autres charges et produits	1 501 045	1 509 491	(8 446)	Diminution nette non significative des autres charges et produits
Total	5 711 157	22 147 532	(16 436 375)	

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

3. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	31-mars-21	31-déc-20	30-sept-20	30-juin-20
	Q3	Q2	Q1	Q4
	(note 1)	(note 2)		(note 3)
Perte (bénéfice net) nette de la période	2 224 634 \$	2 434 278 \$	1 052 245 \$	4 306 422 \$
Perte (bénéfice) par action (de base et diluée)	\$0,02	\$0,02	\$0,01	\$0,03

	31-mars-20	31-déc-19	30-sept-19	30-juin-19
	Q3	Q2	Q1	Q4
	(note 4)		(note 5)	(note 6)
Perte (bénéfice net) nette de la période	39 857 871 \$	1 105 799 \$	(18 816 138 \$)	1 910 361 \$
Perte (bénéfice) par action (de base et diluée)	\$0,01	\$0,01	(\$0,14)	\$0,01

Note 1 : La perte s'explique par les honoraires encourus pour la lutte de procuration et l'émission d'options qui ont générés des dépenses exceptionnellement élevées.

Note 2 : La perte s'explique par les honoraires encourus pour la lutte de procuration et les frais d'entretien et de maintien de la propriété minière.

Note 3 : Le report du projet de première transformation a entraîné Mason Graphite à un test de dépréciation des actifs non financiers qui s'est conclu par une charge de perte de valeur. La perte du 4^e trimestre de 2020 s'explique par cette charge de perte de valeur de 3 098 083 \$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la charge de perte de valeur était sous-évaluée de 1 315 968 \$ puisque les immobilisations corporelles et les courus étaient sous-évalués de ce même montant au 31 mars 2020. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, la charge de perte de valeur est correctement évaluée.

Note 4 : Le report du projet de première transformation a entraîné Mason Graphite à un test de dépréciation des actifs non financiers qui s'est conclu par une charge de perte de valeur. La perte du 3^e trimestre de 2020 s'explique par cette charge de perte de valeur de 38 863 710 \$.

Note 5 : Le bénéfice s'explique principalement par la vente de 22 188 333 actions ordinaires de NanoXplore pour une considération nette totale de 28 137 803 \$. Cette transaction a entraîné un gain net sur disposition d'actif de 20 057 682 \$. Après cette vente, Mason Graphite ne détient plus aucune action ordinaire de NanoXplore.

Note 6 : La perte s'explique par des dépenses importantes prévues liées au démarrage d'une nouvelle usine pilote dans le projet de 2^e transformation. De plus, la quote-part de la perte de NanoXplore représente 800 000 \$.

Les états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux IFRS telles que publiées par le IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers intermédiaires résumés selon les IFRS. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4. FLUX DE TRÉSORERIE

<u>Entrées et sorties de trésorerie</u>	Périodes de neuf mois clos les 31 mars	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement	(4 770 678)	(2 600 010)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	478 885	407 968
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(4 291 793)	(2 192 042)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	29 738	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 193 701)	22 482 275
Variation de la trésorerie	(5 455 756)	20 290 233

Activités opérationnelles

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2021, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont augmenté de 2 170 668 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à la même période de l'an dernier (de 2 600 010 \$ en 2020 à 4 770 678 \$ en 2021). La variation s'explique principalement par une capitalisation des dépenses d'entretien et maintien du projet du Lac Guéret en 2020 vs aucune capitalisation en 2021 et les frais encourus pour la lutte de procuracy.

Pour les périodes de neuf mois closes les 31 mars 2021 et 2020, les éléments hors trésorerie ont augmenté de 478 885 \$ en 2021 et, aussi, augmenté de 407 968 \$ en 2020. La variation des éléments hors trésorerie est significative, mais il n'y a rien d'inhabituel.

Activités d'investissement

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2021, les sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 1 193 701 \$ comparativement à des entrées de 22 482 275 \$ pour la période correspondante de l'an dernier.

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2021, la Société a payé plus de 1 193 701 \$ de crédateurs et charges à payer qui étaient dans les immobilisations corporelles pour des équipements de production.

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2020, les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement s'étaient chiffrées à 22 482 275 \$ car la Société avait vendu son placement dans NanoXplore pour une somme de 28 137 802 \$.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

5. SITUATION FINANCIÈRE

	31-mars-21	30-juin-20
	\$	\$
Trésorerie	21 182 345	26 638 101
Autres actifs courants	291 744	853 691
Total de l'actif courant	21 474 089	27 491 792
Immobilisations corporelles	5 727 464	5 750 000
Total de l'actif	27 201 554	33 241 792
Total du passif	1 735 269	3 012 029
Capitaux propres	25 466 285	30 229 763

6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Société, sans revenu d'exploitation, dépend majoritairement du financement externe pour mener à terme ses programmes de développement. Jusqu'à présent, elle a eu recours à l'émission au comptant de capitaux propres, à l'emprunt, aux fonds reçus du Gouvernement du Québec sous forme de crédit d'impôt lié aux ressources et de crédit d'impôt minier pour les frais d'exploration admissibles et aux fonds obtenus des bons de souscription d'action et des options exercées.

Au 31 mars 2021, le fonds de roulement de la Société se chiffrait à 19 738 820 \$, son déficit accumulé s'établissait à 94 407 754 \$ et la perte nette s'élevait à 5 711 157 \$ pour la période de neuf mois close à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 21 182 345 \$.

La direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, charges d'exploitation et quelques dépenses de développement pour son projet de produit à valeur ajoutée pour les 12 prochains mois. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement de son projet de produits à valeur ajoutée et du projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle peut faire de différentes manières, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction continue d'évaluer toutes ces possibilités. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion du risque associés à la Société et à ses activités, se reporter à la note 17 « Instruments financiers et gestion des risques » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019. La Société n'a pas connaissance de changements importants quant aux instruments financiers et la gestion des risques présentés en ces dates.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

8. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables d'importance critique, se reporter à la note 3 « Jugements et estimations comptables d'importance critique » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019. La Société n'a pas eu à faire de jugements, d'estimations et d'hypothèses significatifs dans des domaines autres que ceux mentionnés dans les états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019.

9. NOUVELLES NORMES COMPTABLES IMPORTANTES

Pour une description détaillée des normes comptables importantes adoptées, se reporter à la note 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020

10. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 27 mai 2021, la Société a :

- a) 136 292 585 actions ordinaires émises et en circulation;
- b) 8 160 000 options en circulation expirant entre le 13 mars 2022 et le 11 janvier 2026 et à des prix d'exercice variant de 0,46 \$ à 2,54 \$ (le prix d'exercice moyen pondéré est de 0,63 \$). Si les options étaient exercées, 8 160 000 actions seraient émises pour un montant de 5 140 800 \$.

Le 12 janvier 2021 la Société a émis 6 925 000 options d'achat d'actions aux administrateurs, membres de la direction, consultants et à des employés de la Société. Chaque option donnera le droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire de Mason Graphite au prix de 0,46 \$ jusqu'au 11 janvier 2026. Un tiers des options seront acquises au moment de leur attribution, un tiers le sera au premier anniversaire de leur attribution et le reste seront acquises au deuxième anniversaire de leur octroi.

11. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société sont de nature spéculative en raison du degré élevé de risque inhérent à l'acquisition, au financement, à l'exploration, au développement et à l'exploitation de toute propriété minière. Ces facteurs de risque menacent les résultats d'exploitation de la Société et peuvent entraîner des situations qui contrastent considérablement avec le contenu des énoncés prospectifs qui la concernent.

Pour une description détaillée des risques et incertitudes, se reporter à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019. La Société n'a pas connaissance de changements défavorables importants quant aux risques et incertitudes présentés en cette date.

12. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'équipe de direction répond des renseignements figurant au présent Rapport de gestion, notamment les états financiers. Dans le cadre de leur préparation, elle doit parfois se fonder sur des estimations en vue de déterminer la valeur attendue de certains actifs ou éléments de passif. L'équipe de direction est d'avis que lesdites estimations ont été établies de bonne foi et sont bien expliquées dans les États financiers.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

Contrairement aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« NI 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration relativement à l'établissement et au respect des contrôles et des procédures de communication ni des contrôles internes en matière de rapports financiers. Plus précisément, les responsables de la certification qui remplissent ledit certificat ne déclarent rien relativement à la tenue de ce qui suit :

- Quelque contrôle ou autre procédure visant à prouver de façon raisonnable que les renseignements que la Société doit présenter dans ses rapports annuels, intermédiaires ou autres soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et présentés selon les délais que prescrivent les lois;
- Quelque processus attestant de façon raisonnable la fiabilité des rapports financiers ni la préparation des États financiers aux fins de diffusion externe conformément aux PCGR de la Société.

Il incombe aux responsables de la certification de la Société de veiller à la mise en place de processus les informant convenablement afin de soutenir les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par ces responsables, au service d'un émetteur émergent, sont soumises à des limites quant à la rentabilité.

Les contrôles et procédures de communication et les contrôles internes en matière de rapports financiers selon le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des rapports intermédiaires, annuels et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

13. APPROBATION

Le conseil d'administration supervise les activités de la direction à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes par l'entremise d'un comité d'audit. Celui-ci rencontre la direction chaque trimestre et les auditeurs indépendants chaque année afin d'examiner la portée et les résultats de l'audit annuel ainsi que les états financiers annuels et intermédiaires résumés et tout autre rapport financier ou contrôle interne avant l'approbation du conseil d'administration et la distribution aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2020 et la déclaration figurant au présent Rapport de gestion.